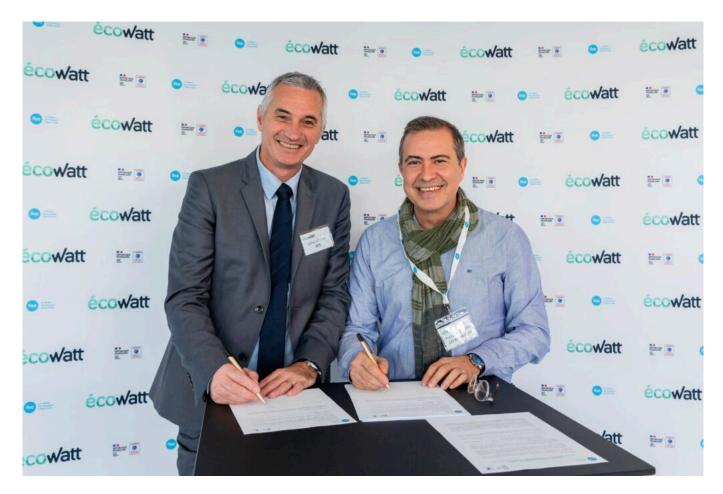


La CCI de Vaucluse s'engage pour une meilleure consommation de l'électricité



La <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse</u> vient de signer la charte d'engagement EcoWatt de RTE, le gestionnaire de réseau de transport d'électricité. Cette signature démontre de l'implication de la CCI en faveur d'une meilleure consommation d'électricité pour limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité dans le pays.

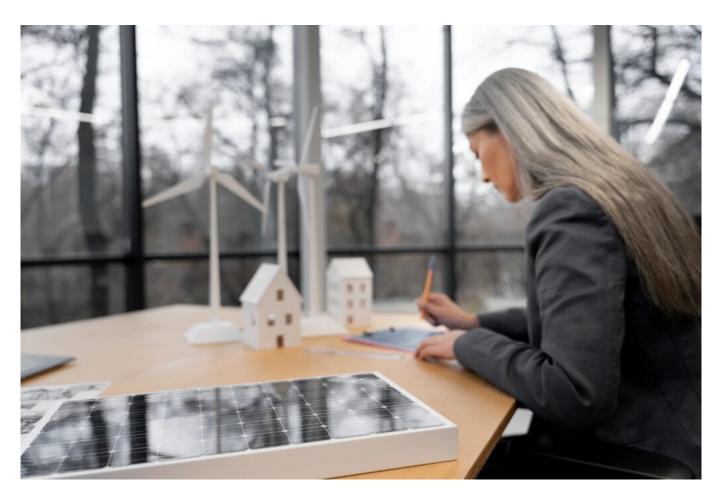
EcoWatt est un dispositif porté par RTE et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du territoire français d'adopter une consommation d'énergie responsable afin d'assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. En temps réel, les consommateurs peuvent consulter le niveau d'électricité disponible et ils ont à leur disposition des conseils afin d'adopter les bons gestes au quotidien et d'adapter leur consommation.



En signant la charte EcoWatt, la CCI de Vaucluse s'engage elle aussi à surveiller sa consommation d'électricité. L'organisme a également décidé de sensibiliser ses collaborateurs, mais aussi les entreprises qu'elle accompagne, aux écogestes dans une volonté de mettre en place plusieurs actions de sobriété énergétique.

V.A.

Rénovation énergétique : 582 Vauclusiens aidés par le Département



Achats de chauffe-eau solaire ou de poêle à bois, remplacements de fenêtres, ou encore isolation des



murs. Le Département de Vaucluse, a décidé d'accorder une aide aux particuliers afin que ces derniers puissent réaliser leurs travaux de rénovation énergétique. Cette année, 582 Vauclusiens ont bénéficié de cette aide.

C'est un nombre qui est en constante hausse puisque ce sont 416 Vauclusiens qui ont pu obtenir cette aide en 2021, et 221 en 2020. Au total, le Département a financé les travaux effectués en 2022 à hauteur de 496 413€. La subvention départementale est fixée à 10% du montant global des travaux HT, plafonné à 20 000€ HT, soit une subvention maximale de 2 000€ (cumulable sous condition avec l'aide 'MaPrimeRénov' de l'Agence nationale de l'habitat). Pour faire la demande de cette aide, il faut remplir un formulaire téléchargeable en ligne et l'adresser à Mme la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

Cette aide couvre la rénovation thermique, qui est réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale, l'installation d'un chauffe-eau individuel, l'installation de systèmes solaires combinés, mais aussi l'installation d'équipements de chauffage au bois.

V.A.

.

Sobriété énergétique : LMV ouvre une permanence

20 octobre 2025 |



Ecrit par le 20 octobre 2025



La crise de l'énergie et la sobriété qui en résulte incitent davantage l'agglomération <u>Luberon Monts de Vaucluse</u> à venir en aide à ses administrés. Ainsi, l'<u>Agence locale de transition énergétique</u> (Alte) tient désormais une permanence le 3^e lundi de chaque mois dans les locaux de LMV au 315 avenue Saint Baldou à Cavaillon.

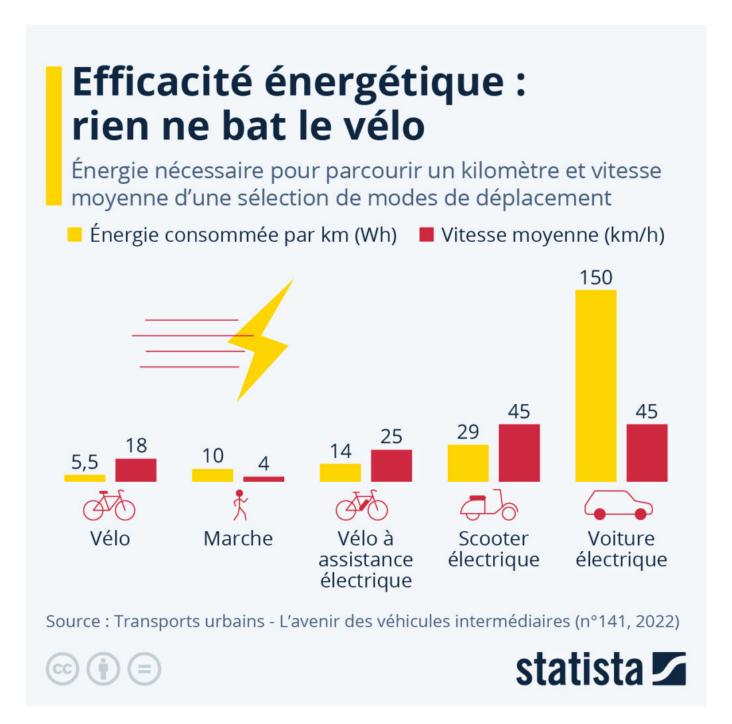
Sur place, un conseiller peut recevoir les propriétaires, occupants ou bailleurs, de toutes les communes de l'agglomération (à l'exception de ceux de l'hyper centre de Cavaillon, concernés par le dispositif OPAH-RU) gratuitement sur rendez-vous afin de les aider à trouver les solutions techniques adaptées pour effectuer des travaux de rénovations énergétiques, à mobiliser les aides financières possibles, ainsi qu'à trouver les professionnels locaux qualifiés.

Les prochaines permanences auront lieu les lundis 21 novembre et 19 décembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 04 90 74 09 18 ou <u>directement sur le</u> site de l'Alte.

V.A.



Efficacité énergétique : rien ne bat le vélo



La bicyclette telle que nous la connaissons aujourd'hui, avec deux roues de tailles similaires et un



système de transmission par chaîne, fut commercialisée à l'origine par John Starley et William Sutton en 1885. Et depuis cette date, rien de mieux n'a été inventé en matière d'efficacité énergétique pour se déplacer.

Si l'énergie fournie par le corps humain pour se mouvoir est relativement faible, le duo humain-vélo est incontestablement le champion en matière de performance énergétique. Comme le montre notre graphique basé sur des données publiées dans la <u>revue</u> du Groupement pour l'Étude des Transports Urbains, il s'agit du <u>mode de transport</u> nécessitant le moins d'énergie par kilomètre parcouru.

Le vélo est non seulement plus performant que les autres moyens de transport « artificiels » dans ce domaine, même électriques, mais il est aussi plus efficace que la marche à pied. En moyenne, il nécessite environ deux fois moins d'énergie que la marche pour faire 1 kilomètre (même si marcher redevient plus efficace sur les dénivelés positifs marqués). Le rapport entre l'efficacité énergétique et la vitesse moyenne du vélo – près de 20 km/h – est également très intéressant, en particulier si l'on compare avec d'autres modes de transport motorisés en milieu urbain dense, où la vitesse est souvent limitée à 30 km/h.

Mais qu'est-ce qui explique une telle efficacité? Le vélo est une activité portée, c'est-à-dire que le poids du cycliste est supporté par le vélo (essentiellement au niveau de la selle), alors qu'un marcheur va devoir légèrement s'élever à chaque pas et fournir un effort pour compenser la gravité. En outre, la transmission de la puissance fournie aux roues via le pédalier et la chaîne est un système particulièrement efficace.

De Tristan Gaudiaut pour Statista.

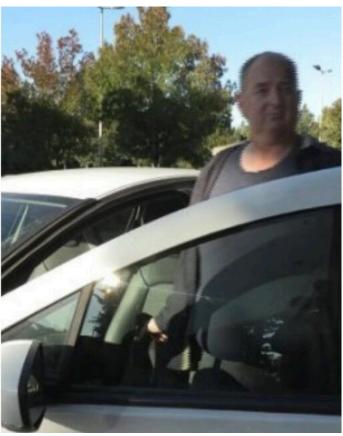
Les économies d'un Pontétien grâce au véhicule électrique dans Capital sur M6

20 octobre 2025 |



Ecrit par le 20 octobre 2025





Ce dimanche 23 octobre, l'émission Capital, diffusée sur la chaîne télévisée M6, présentera à 21h10 un reportage intitulé 'Chauffage, essence, électricité : comment résister à la flambée des prix ?'. Réalisé par la journaliste Florence de Soultrait, ce reportage suivra notamment Frédéric, un habitant du Pontet qui réalise 1600€ d'économies par an grâce à son véhicule électrique.

Depuis bientôt 10, il conduit une Renault Zoé électrique pour tous ses déplacements quotidiens. Sa compagne Célia, elle aussi, en est adepte. À eux deux, en chargeant le véhicule principalement sur les bornes gratuites de la ville ou celles des supermarchés, leur budget énergie ne s'élève qu'à 7€50 par mois pour 1500km parcourus en moyenne, contre 140€ s'ils roulaient en essence. La hausse des prix de l'électricité ne les effraie pas, car si les tarifs doublent, ils ne paieront tout de même que 15€ par mois.

V.A.



CCI Vaucluse : comment réduire la consommation d'énergie de son entreprise ?



Ce jeudi 13 octobre, la <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse</u> organise sur son Campus une conférence sur le thème 'Crise énergétique : aides d'aujourd'hui et leviers de réduction pour demain'.

Après avoir activé <u>une cellule de crise énergétique</u> le mois dernier, la CCI de Vaucluse vient de nouveau en aide aux chefs d'entreprise du département avec une conférence qui s'adresse aux entrepreneurs de tous les secteurs d'activité. L'objectif est de les informer sur les dispositifs existants et les actions pouvant être mises en places afin de réduire la consommation d'énergie de leur entreprise.

Le rendez-vous sera divisé en trois temps forts. Premièrement, une intervention de <u>Patrice Perrot</u>, cadre supérieur chez <u>Enedis</u> et membre associé de la CCI de Vaucluse. <u>Magali Rouvière</u>, chargée de mission Développement économique à la <u>Direction régionale de l'économie</u>, <u>de l'emploi</u>, <u>du travail et des solidarités (DREETS) de Paca</u>, mentionnera ensuite Les mesures d'urgence et aides mobilisables. <u>Sylvain</u>



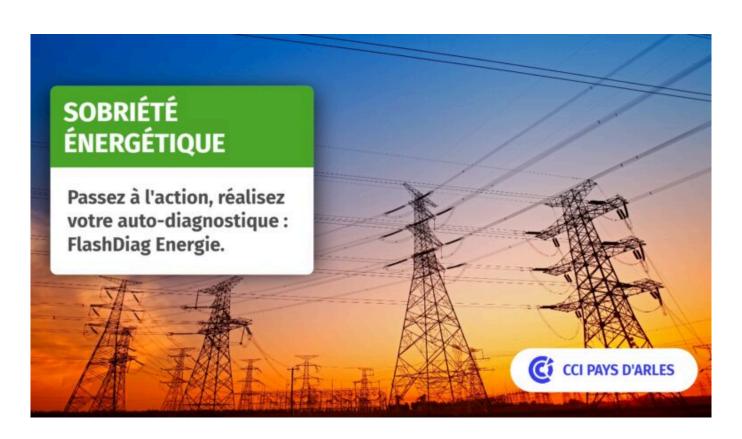
<u>Bremond</u>, directeur général adjoint de <u>Capenergies</u>, clôturera la conférence avec les actions à court terme et les perspectives et projections pour demain.

La conférence aura lieu en présentiel, mais également en visioconférence. Pour y assister, il suffit de s'inscrire via le formulaire disponible sur le site de la CCI.

Jeudi 13 octobre. De 17h30 à 19h30. Gratuit sur inscription. Amphithéâtre du Campus de la CCI de Vaucluse. Allée des Fenaisons. Avignon.

V.A.

Sobriété énergétique des entreprises : la CCI du Pays d'Arles lance l'auto-diagnostique FlashDiag-Energie





La Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles lance FlashDiag-Energie, un autodiagnostique pour faire progresser les entreprises du territoire dans leur <u>sobriété énergétique</u>.

En cette rentrée, la sobriété énergétique est le sujet d'actualité. Les prix de l'énergie s'inscrivent durablement à la hausse et les enjeux liés au réchauffement climatique nécessitent d'engager son entreprise dans une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2).

Ainsi, la <u>CCI du Pays d'Arles</u> lance l'auto-diagnostique FlashDiag-Energie auprès de l'ensemble des 15 717 entreprises du territoire pour les faire progresser dans leur <u>sobriété énergétique</u> grâce à un accompagnement spécifique.

Le FlashDiag-Energie est un autodiagnostic en ligne qui permet d'identifier, à l'aide d'un questionnaire, les premiers leviers d'actions pour réduire sa consommation énergétique et sa facture énergétique.

Le questionnaire est composé d'une dizaine de points qui correspondent aux questions qu'il convient de se poser pour maîtriser ses consommations d'énergie : consommations ; mesures et suivi ; entretien des équipements ; inventaire des postes ; compétences ; audit énergétique.

A l'issue du questionnaire, l'utilisateur reçoit un livrable au format PDF avec les premières préconisations et pistes d'actions.

En cette rentrée, la sobriété énergétique est le sujet d'actualité © DR CCI

Réalisez l'auto-diagnostique FlashDiag-Energie de votre entreprise en suivant ce lien.

J.R.

Pietro Barabaschi nommé nouveau directeur général d'ITER Organization

Le 15 septembre, le conseil <u>ITER</u> (international thermonuclear experimental reactor) a nommé <u>Pietro Barabaschi</u> directeur général d'ITER Organization. Le nouveau directeur général devrait prendre ses fonctions au mois d'octobre.

Au mois de mai 2022, au lendemain de la disparition de Bernard Bigot, directeur général d'<u>ITER</u> <u>Organization</u> depuis le mois de mars 2015, le conseil a lancé une procédure de recrutement visant à



désigner son successeur. Au cours d'une session extraordinaire, à Paris, le conseil a interviewé les candidats finalistes et, à l'unanimité, a choisi <u>Pietro Barabaschi</u> comme nouveau directeur général d'ITER Organization. Pendant la période de transition, Eisuke Tada a assumé les fonctions de directeur général par intérim.

« J'ai conscience de l'immense responsabilité que j'assume en acceptant de diriger le programme ITER et je me considère privilégié d'avoir été sélectionné au travers d'un processus compétitif intense »

Pietro Barabaschi

Agé de 56, Pietro Barabaschi a toujours travaillé dans le domaine de la fusion, principalement dans le développement et la construction des infrastructures de recherche requises pour faire de la fusion une source d'énergie viable.

Depuis 2009, il dirigeait le département recherche et développement de <u>Fusion for Energy</u> (F4E), l'entité responsable de la fourniture des composants européens aux programmes internationaux de recherche sur la fusion ITER et 'approche élargie'.

Plus spécifiquement, Pietro Barabaschi a été responsable des contributions européennes aux trois programmes mis en œuvre dans le cadre de 'l'approche élargie', l'accord de collaboration signé entre Euratom et le gouvernement du Japon : le Tokamak JT60SA, l'accélérateur linéaire IFMIF/EVEDA et IFERC, le centre de recherche et développement commun aux deux partenaires.

Au cours de l'année 2015, et de nouveau en 2022, Pietro Barabaschi a assuré l'intérim de la direction de F4E, avec la responsabilité de la gestion globale de l'organisation et des réformes mises en œuvre dans le cadre du management du programme ITER.

ITER Organization

Conçu pour démontrer la faisabilité scientifique et technologique de l'énergie de fusion, ITER devrait être la plus grande installation expérimentale de fusion jamais construite. La fusion est à l'origine de l'énergie du Soleil et des étoiles : quand les noyaux d'atomes légers fusionnent pour former des noyaux plus lourds, une grande quantité d'énergie est libérée. La recherche sur la fusion vise à maîtriser cette source d'énergie à la fois sûre et fiable.

ITER est également une entreprise de coopération scientifique internationale. La contribution de l'Europe représente à peu près la moitié du coût de construction ; les six autres membres engagés dans cette entreprise (la Chine, l'Inde, le Japon, la République de Corée, la Fédération de Russie et les Etats-Unis) contribuent à part égale à l'autre moitié.



ITER est en cours de construction à Cadarache dans la commune de Saint-Paul-lez-Durance, dans le département des Bouches-du-Rhône. Le chantier de ce programme a débuté en 2010 avec la réalisation du Tokamak, une chambre de confinement magnétique, qui doit permettre de produire une énergie quasi-illimitée à partir de 2050.



Un technicien est en train d'effectuer des activités de préservation sur les composants déjà installés © DR ITER Organization

Une étape majeure franchit en mai

En mai 2022, le programme ITER a franchi une étape majeure dans la séquence de l'assemblage de la machine en positionnant dans le puits d'assemblage du Tokamak le premier 'module' de la chambre à vide.

Le module mis en place, aussi haut qu'un immeuble de six étages et aussi lourd que quatre Boeing 747, ne représente que le neuvième de la taille totale de la chambre à vide au sein de laquelle se produiront les réactions de fusion. Constitué d'un assemblage de plusieurs éléments, un module associe un secteur de chambre à vide de 40 degrés équipés d'un écran thermique et de deux aimants verticaux appelés 'bobines de champ toroïdal'. Neuf modules semblables devront être successivement installés puis soudés entre eux, de manière à refermer sur lui-même l'espace toroïdal de la chambre à vide.





Cette opération a nécessité près d'un an de préparation. A partir d'éléments fabriqués principalement en Corée et au Japon, l'assemblage du module a été réalisé sur le site d'ITER entre les mois d'avril et décembre 2021. Le test de levage réalisé une semaine avant l'opération avait permis de répéter et de valider les procédures, et de tester la coordination entre les différentes équipes chargées du levage et de l'installation.

Coordonnée par ITER Organization et par son sous-traitant <u>Momentum</u> (le consortium chargé de la gestion et du suivi de l'assemblage), l'opération a été réalisée par Dynamic SNC, le spécialiste du levage Fuselev et l'expert en métrologie <u>Geatop</u>. La sécurité des intervenants était assurée par <u>Apave</u>.

L'assemblage du Tokamak ITER se poursuit depuis avec l'installation successive de deux des quatre sections du cryostat (le 'thermos' qui enveloppe la machine), de deux des six aimants annulaires, de bobines de correction et de nombreuses autres pièces, telles que les écrans thermiques, les piédestaux des bobines verticales ou les lignes d'alimentation électriques et cryogéniques.



Ce secteur de la chambre à vide a été installé dans la fosse au mois de mai $2022 \, \odot \, DR \, ITER$ Organization

J.R.



La CCI de Vaucluse active une cellule de crise énergétique



L'augmentation des coûts de l'énergie n'impacte pas uniquement les ménages, les entreprises et les collectivités, elles aussi, sont fortement touchées. Beaucoup rencontrent des difficultés, notamment pour renégocier les contrats d'énergies avec leurs fournisseurs, avec des augmentations oscillant entre 300% et 600% du prix antérieur. C'est pourquoi la <u>Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse</u> a décidé d'activer une cellule de crise énergétique.

L'objectif de cette cellule est d'informer les entreprises sur les dispositifs d'aide existants, notamment l'aide « gaz et électricité » qui a été simplifiée et prolongée jusqu'à la fin de l'année par le gouvernement. La CCI de Vaucluse propose également des dispositifs d'accompagnements avec un groupement de courtiers en énergie, qui aideront à la renégociation des contrats afin d'optimiser les dépenses, un appui technique lors d'une volonté d'achats groupés par un groupement de personnes morales, voire une



assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'appels d'offres, ainsi que des réunions d'informations avec des partenaires locaux et pôles de compétitivité.

Cette cellule d'appui est joignable par téléphone au 04 90 14 10 32 ou par mail à l'adresse celluleappui@vaucluse.cci.fr

V.A.